RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des Ressources Humaines

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) met en œuvre une politique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Motifs d'irrecevabilité des candidatures

Les seuls motifs d'irrecevabilité des candidatures sont les suivants :

1. Les dossiers hors délai et/ou incomplets conformément aux pièces demandées. Sont considérés comme incomplets les dossiers qui ne comprennent pas a minima les pièces indiquées sur le modèle de dossier de candidature.
2. Une candidature émanant d'un agent ou agente non titulaire de la fonction publique française.
3. Pour les postes d'enseignant ou d'enseignante, la candidature d'un ou d'une fonctionnaire n'appartenant pas à un corps enseignant du 1er ou 2nd degré.
4. Une candidature d'un enseignant ou d'une enseignante titulaire candidatant pour une autre discipline ou un autre degré que celle dont il ou elle est titulaire.
5. Les personnels non titulaires de leurs corps (stagiaires).
6. Les professeurs de lycée professionnel qui ne justifient pas d'une expérience récente et significative d'enseignement dans la discipline du poste.
7. Les agentes ou agents en cours de détachement relevant de la note de service annuelle du MEN relative aux recrutement et détachements des personnels à l'étranger, ou dont la demande de renouvellement de détachement a été transmise à leur administration d'origine.
8. Un candidat ou une candidate titulaire de l'Éducation nationale qui cumule plus de 3 ans de détachement à l'étranger suite à un nouveau détachement depuis la rentrée 2019, sans réintégration depuis 3 années de services effectifs en France.
9. Les personnels du seul ministère de l'Éducation nationale ayant accompli moins de 3 ans de services effectifs en France à la date de vacance du poste, après 6 années de détachement à l'étranger.